

COMMUNIQUE DE PRESSE**IB MAROC
DECISION DE POURSUITE D'ACTIVITE
RECHERCHE D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE**

L'assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 27 septembre 2019 et a décidé, malgré des capitaux propres devenus inférieurs au capital social, de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société et de ce fait qu'elle poursuive son activité.

Concernant l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2019 les chiffres significatifs sont (en MAD) :

- Chiffre d'affaires	16 862 347 contre 13 993 423 au 30 juin 2018
- Résultat d'exploitation	- 7 022 539 contre - 9 686 589 au 30 juin 2018
- Résultat courant	- 7 481 003 contre -11 658 601 au 30 juin 2018
- Résultat net	- 10 062 379 contre -15 353 794 au 30 juin 2018

La société continue de connaître des difficultés liées à la perte de ses concours bancaires l'empêchant de financer des approvisionnements et par voie de conséquence de réaliser son chiffre d'affaires malgré les nombreuses opportunités de réalisation.

Le Conseil d'Administration et l'actionnaire principal de la société ont jugé que la situation nécessitait de trouver d'urgence un nouvel actionnaire, ce qui aura pour conséquence un renforcement des capitaux propres et une relance de la société.

Il est vrai que la société dispose de réels atouts pour un redémarrage